



4^e jour de sa visite en 2^e Région militaire à Oran

Gaïd Salah : «Les défis s'accélèrent et se multiplient»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Braquage dans une agence BDL à El-Kseur/ Béjaïa

Un groupe armé emporte 1,5 milliard de centimes

Page 24

Quatorzième année - N° 4867 - Jeudi 29 août 2019 - Prix : 10 DA

Pour réussir le dialogue et aller vers les présidentielles

Le PLJ propose d'abord d'appliquer des mesures d'apaisement

Page 3

Un rapprochement particulièrement ambigu

Par Mohamed Habili

Lors de leur point de presse conjoint, à la suite de leur discussion en marge du salon aéronautique et spatial russe Maks, les présidents russe et turc ont déclaré partager les mêmes inquiétudes sur la situation telle qu'elle se présente pour l'heure dans la ville syrienne d'Idleb, le dernier bastion encore aux mains de la rébellion. La réalité est qu'on voit mal quelles pourraient bien être ces préoccupations communes aux deux chefs d'Etat, à part sans doute la crise humanitaire qu'une offensive sur Idleb de l'armée syrienne et de ses alliés, dont en premier lieu l'aviation russe, est susceptible d'engendrer, et dont l'un des effets serait probablement un nouveau départ massif des civils préférentiellement en direction de la frontière turque. Si l'on met de côté cette dimension humanitaire, qui certes a son importance mais qui néanmoins est temporaire, les déplacés syriens n'ayant pas vocation à prendre souche là où la guerre les a contraints à s'exiler, en Syrie, à peu près tout sépare les deux hommes. Vladimir Poutine veut que Damas reprenne le contrôle sur l'ensemble du territoire syrien, tandis que son homologue turc, Recep Tayyip Erdogan, a tout fait au contraire depuis 2011 pour que ce même régime soit renversé, et qu'à sa place s'établisse un autre qui lui doit beaucoup. C'est l'intervention directe russe en septembre 2015 qui d'abord a sauvé le régime de Bachar al-Assad, et qui ensuite lui a permis de restaurer progressivement son contrôle sur les deux tiers du territoire syrien. Tout cela s'est produit en dépit des efforts contraires de la Turquie.

Suite en page 3

Des malades crient leur détresse

Le prélèvement d'organes sur cadavres, un tabou à lever



En Algérie, des patients souffrent ou meurent faute de greffe, souvent en raison de règlements et de préjugés tenaces. Si la pratique est courante pour les donateurs vivants, les prélèvements sur cadavres sont rares. Lire page 2

Education nationale

Le ministre se réunira avec le partenaire social mardi prochain

Page 2

Nourreddine Dziri, Bariza Staïfia et Boualem Chaker

Une soirée-variété à Alger

Page 13

Des malades crient leur détresse

Le prélèvement d'organes sur cadavres, un tabou à lever

■ En Algérie, des patients souffrent ou meurent faute de greffe, souvent en raison de règlements et de préjugés tenaces. Si la pratique est courante pour les donateurs vivants, les prélèvements sur cadavres sont rares.

Par Meriem Benchaouia

Bien que la religion autorise et même encourage le don d'organes, la société algérienne sacralise le défunt et refuse souvent tout prélèvement, même si celui-ci peut sauver une autre vie. En effet, depuis des années que les services du ministère de la Santé organisent des campagnes de sensibilisation sur la nécessité d'encourager la transplantation rénale à partir de cadavres, aidés en cela par des associations de malades et des représentants des collectivités locales, les résultats sur le terrain sont insignifiants, pour ne pas dire nuls. Le nombre de cas de greffes effectuées à partir de cadavres est anodin. Les malades crient leur détresse... en vain. Mais il n'y a pas que les mentalités qui le sont. Les pouvoirs publics sont tout aussi réfractaires. Ils investissent très peu dans ce domaine. Sur le terrain, les choses avancent à pas de tortue. Créée il y a huit ans, l'Agence nationale des greffes est à la traîne et la distribution des cartes de donneurs reste infime. Effectivement depuis 2012 à ce jour, seulement 300 ont été distribuées. Face à ces chiffres dérisoires, le plus urgent est la mise en place de la logistique nécessaire, notamment les équipes médicales et l'instauration de la confiance du grand public vis-à-vis du système de santé. Des conditions qui relèvent du rôle du ministère de la

Santé. Il s'agit aussi de manque d'informations, d'où la nécessité d'établir une stratégie de communication nationale afin de fournir toutes les informations autour du don d'organes qui vont permettre la prise de décision au sein des familles. A cet effet, le ministre de la Santé, Mohamed Miraoui, a annoncé à partir de Blida la généralisation prochaine, au niveau national, de la transplantation d'organes à partir de personnes en état de mort cérébrale pour pouvoir répondre à la forte demande dans ce domaine. «En mars dernier, une transplantation d'organe a été effectuée avec succès à partir d'une personne en état de mort cérébrale, et par conséquent elle sera prochainement généralisée au niveau national», a déclaré le ministre lors d'une conférence de presse à l'issue de sa visite de travail et d'inspection dans nombre de structures relevant de son secteur dans la wilaya. Suite à la création de l'Agence nationale de greffe d'organes qui compte 31 antennes au niveau national, «il sera procédé à la mise en place d'un nouveau plan qui répond aux chiffres que nous aspirons à réaliser dans le domaine», a-t-il ajouté. M. Miraoui a fait état, dans ce sens, d'une rencontre en septembre prochain avec les



FVD.R.

responsables de l'Agence pour faire le bilan de cette année et de l'année dernière. Affirmant que le secteur de la Santé œuvrera à augmenter le nombre d'opérations réalisées par toutes les unités de l'Agence à l'échelle nationale, le ministre a souligné que ce bilan constituera «une feuille de route pour permettre l'amélioration des données en 2020 et avoir un grand nombre de donateurs».

Des sanctions contre les parties à l'origine de la pénurie de médicaments

En outre, le ministre de la Santé s'est engagé à prendre des sanctions contre les parties à l'origine de la perturbation et de la pénurie de médicaments au niveau national. Miraoui a assuré que «des mesures seront prises à l'encontre des parties à l'origine de la perturbation et de

la pénurie de médicaments», ajoutant : «Je ne tolérerai jamais de telles pratiques».

Rappelant que ces services ont ouvert une enquête, il a fait savoir que les résultats seront communiqués prochainement, avant de poursuivre : «Nous ne pouvons faire un diagnostic précis de la situation tant que les résultats de l'enquête ne sont pas connus».

M.B.

Education nationale

Le ministre se réunira avec le partenaire social mardi prochain

Le ministère de l'Education nationale a adressé une note au partenaire social, à savoir 13 syndicats de l'Education, les invitant à une réunion consultative avec le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, mardi 3 septembre. Dans un communiqué du ministère, il est indiqué que l'invitation a été envoyée au secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs de l'éducation, au président de l'Union nationale des travailleurs de l'éducation et de la formation, au coordonnateur national du Conseil national indépendant pour les employés du secteur de l'éducation et enfin au coordinateur national du Syndicat national indépendant

pour l'enseignement secondaire et technique. La réunion est prévue à 9h, au siège du ministère de l'Education nationale, à El Mouradia, indique le communiqué sans plus de détails. En outre, concernant la rentrée scolaire, le ministère de l'Education nationale avait rappelé, lundi dans un communiqué, les dates de reprise de l'administration centrale, du personnel enseignant et des élèves. En effet, l'arrêt ministériel n° 90 du 3 octobre 2018 portant calendrier des vacances scolaires de l'année 2018/2019, définit la date de la rentrée scolaire 2019-2020, pour les administrateurs le dimanche 25 août, pour le personnel enseignant le 1er sep-

tembre et pour les élèves le mercredi 4 septembre, note le communiqué. «La date de reprise du personnel enseignant dans tous les cycles scolaires, prévue le 1^{er} septembre, coïncidant avec le 1^{er} Moharam, journée chômée et payée, a donc été reportée au 2 septembre à 8h du matin».

50 millions de manuels scolaires imprimés pour cette année scolaire

Toujours au titre de la rentrée scolaire 2019-2020, en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya de Tipasa où il a inauguré et inspecté plusieurs structures relevant du secteur de

l'Education, Belabed a indiqué que 50 millions de manuels scolaires, tous cycles confondus, ont été imprimés pour cette nouvelle année, ceci en plus d'un quota supplémentaire de 30 millions de livres, stocks de l'année dernière, assurant qu'ils seront à la disposition des élèves «dès le premier jour de la rentrée scolaire, prévue le 4 septembre». «Le livre scolaire est disponible et il n'y aura aucun manque ou pénurie», a-t-il affirmé, tout en relevant que les opérations d'impression et de distribution des manuels scolaires aux établissements éducatifs avaient commencé très tôt à travers l'ensemble du territoire national.

Thinhinene Khouchi

Communes

Le ministère de la Justice dément la constitution de commissions d'enquête

Le ministère de la Justice a démenti, hier, l'information faisant état de la constitution de commissions ministérielles pour enquêter sur les dossiers de projets à travers les communes du pays, précisant que «cela ne relève pas de ses compétences». Le ministère a affirmé que l'information était «infondée», exprimant son regret quant à «l'inquiétude que peut provo-

quer ce genre d'informations chez les responsables reconnus pour leur honnêteté». Il a rappelé, dans ce sens, que «la formation de commissions ministérielles ne relevait pas de ses compétences, et ce, conformément aux règles de compétence régissant l'organisation et le fonctionnement des différents secteurs nationaux», soulignant «le souci du ministre à respecter

l'autorité et les prérogatives des autres secteurs, conformément aux dispositions de la Constitution, de la législation et de la réglementation pertinente». Le ministère de la Justice a rappelé, en outre, que «les prérogatives du ministre de la Justice sont régies par le code de procédure pénale qui définit son cadre d'intervention concernant les crimes commis parvenus à son

travail, et lequel doit informer le procureur général ou le charger, de manière directe, d'engager des poursuites pénales. Il détient, également, au titre du décret exécutif régissant les prérogatives du ministre de la Justice, l'autorité de coordonner l'action publique et de l'enclencher dans le cadre de la loi».

Radia R.

Un délai de sept jours a été accordé Les commerçants sommés d'arabiser leurs enseignes

DANS une mise en demeure aux directions du commerce de wilaya datée d'avant-hier, le département de Saïd Djellab instruits ses directeurs locaux de sommer les commerçants de mettre en avant la langue arabe sur les devantures de leurs commerces. Ainsi, évoquant une instruction du ministère de l'Intérieur relative aux normes des panneaux et des devantures, le ministère du Commerce explique que la langue arabe doit être principale avec la possibilité d'ajouter une deuxième langue au choix. Pour les récalcitrants, le département de Djellab prévient les commerçants concernés que des procédures administratives nécessaires seront engagées à leur rencontre, notamment la fermeture de leurs commerces.

Pour réussir le dialogue et aller vers les présidentielles

Le PLJ propose d'abord d'appliquer des mesures d'apaisement

■ Le parti de la Liberté et la Justice (PLJ), de Mohamed Saïd, lance un appel aux décideurs pour plus de sagesse et davantage de réalisme afin de favoriser une sortie de crise consensuelle dans de meilleures conditions. Pour le parti, la réussite du dialogue est tributaire de l'application préalable par le pouvoir de mesures d'apaisement pour réduire la tension.

Par Louiza Ait Ramdane

Poursuivant les rencontres avec les acteurs et partis politiques, les membres de l'Instance du dialogue et de la médiation ont rencontré, hier, le président du parti de la Liberté et la Justice (PLJ), Mohamed Saïd, au siège du parti. Le président du PLJ a rappelé à cette occasion la position de son parti concernant la crise politique et la voie de son règlement sur la base de la consolidation de l'unité nationale, la préservation de la cohésion nationale et la protection des institutions de l'Etat. Ainsi, pour le parti de Mohamed Saïd, le dialogue responsable et sérieux constitue l'unique voie pour la construction d'un consensus dont se réclame le PLJ depuis sa création en 2012. Cette voie a été ignorée ou manipulée par le pouvoir jusqu'au jour où la révolution populaire pacifique l'a imposé le 22 février 2019, a précisé le parti dans un communiqué rendu public à l'issue de sa rencontre. Mohamed Saïd qui a appelé à la sagesse et au réalisme pour faciliter la construction d'un moyen consensuel de sortie de crise, a tenu à préciser que toute précipitation serait préjudiciable si ses résultats ne sont pas en harmonie avec les aspirations du peuple à l'avènement au pouvoir de compétences de la nouvelle génération en rupture avec le système en place. Pour le parti politique, la crise que traverse le pays est une crise politique. Il appelle à un traitement politique consensuel qui gagne à ne pas perdurer pour éviter



ainsi les risques de dérapage et d'exacerbation de la tension. Partant de ce constat, le PLJ est tenu par les dispositions afférentes stipulées dans la plateforme du forum de dialogue national de Ain Bénian relatives au processus détaillé de sortie de crise. Pour sortir de l'impasse actuelle, le PLJ propose l'application préalable par le pouvoir de mesures d'apaisement pour réduire la tension, et en particulier: la libération des citoyens arrêtés au cours des marches populaires, le non-harcèlement des activistes politiques, la levée des entraves bureaucratiques étouffantes devant l'action politique et le mouvement associatif, le respect de la liberté d'expression et l'ouverture du champ médiatique par la cessation des pressions exercées sur les

médias. Aussi, le PLJ demande la désignation d'un gouvernement technocrate consensuel de compétences nationales ainsi que l'élargissement du panel aux personnalités nationales réputées pour leur intégrité, leur crédibilité et leur popularité, et l'exclusion de ses rangs de tout membre directement impliqué dans la préparation du 5^e mandat du président déchu. Enfin, le parti propose la limitation du rôle de l'Institution militaire dans la facilitation de la réalisation du consensus national entre tous les partenaires politiques et sociaux jusqu'à l'élection de nouvelles institutions nationales. Pour terminer, le parti de la Liberté et la Justice (PLJ), considère que tant que ces mesures préalables ne sont pas satisfaites, lesquelles du reste consti-

tuent un test pour la volonté politique du pouvoir, tout débat relatif à l'organisation d'élections présidentielles sérieuses serait de portée limitée. «*Persister dans cette voie reflète une sous-estimation de la volonté de changement populaire. Il va s'en dire que même si ces élections venaient à être organisées sans tenir compte de ce courant irréversible qui mobilise de larges couches sociales, la légitimité du pouvoir serait remise en cause sitôt le nouveau président de la République investi*», a conclu le communiqué du parti. Le panel de dialogue et de médiation a reçu également dans l'après-midi, le président du Parti national pour la solidarité et le développement (PNSD), Mohamed-Cherif Taleb.

L. A. R.

4e jour de sa visite en 2e Région militaire à Oran

Gaïd Salah : «Les défis s'accroissent et se multiplient»

Au 4e jour de sa visite en 2e Région militaire à Oran, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, a insisté auprès des responsables des différents corps de sécurité, des chefs d'unités et des directeurs régionaux sur «l'impératif de poursuivre les efforts laborieux afin d'ériger une Armée forte, moderne et développée, qui repose sur la ressource humaine qualifiée et spécialisée, capable d'assimiler avec compétence les technologies modernes et avancées», et ce, en vue «de relever les défis qui s'accroissent», mais aussi pour «protéger l'indépendance de l'Algérie, préserver sa souveraineté nationale et garantir son unité populaire et territoriale». A ce titre, dans son allocution prononcée après avoir écouté un exposé global sur la situation générale dans le secteur de compétence, présenté par le général-major Meftah Souab,

Commandant de la 2^e Région militaire, le général de Corps d'armée considérant que «tous les facteurs de réussite ont été réunis et tous les moyens de développement professionnel mis à disposition, en termes d'équipements, de formation, de préparation et de sensibilisation», dira avoir «pleine conscience et avec beaucoup d'assurance que tous ces efforts fournis ces dernières années, à plus d'un niveau, ont abouti à une grande maturité professionnelle et une expérience opérationnelle et du combat de haut niveau, mais aussi, et essentiellement, à une grande conscience de la sensibilité des missions assignées et de l'impératif de leur parfaite exécution». En outre, faisant part de sa satisfaction «à chaque inspection des personnels, des unités, des Régions et des Forces», Gaïd Salah se dira «autant exigeant» quant à la performance de l'en-

semble des éléments de l'ANP dans l'atteinte des objectifs et missions qui leur sont assignés. Et pour cause, dira-t-il, «les défis s'accroissent et se multiplient, et l'Algérie mérite que tous ses fidèles enfants, là où ils se trouvent, soient son rempart impénétrable, et c'est là où réside notre satisfaction, car nous ressentons effectivement que l'Armée nationale populaire est la véritable héritière de l'Armée de Libération nationale». Et d'assurer ainsi que «nulle crainte donc pour une patrie dont les éléments de son Armée sont imbus des valeurs de leur histoire nationale, et considèrent que la valorisation de ses enseignements et la mise à profit de ses leçons est comme la lumière qui éclaire leur chemin vers l'acquisition davantage de puissance, à même de garantir la notoriété de l'Algérie et de préserver sa souveraineté nationale et son unité territoriale et popula-

ire». «Tels sont les principes dont nous ne nous lasserons jamais d'en ancrer le noble sens dans les esprits des enfants de l'Armée nationale populaire, qui autant qu'elle est fière de son histoire nationale et des valeurs de sa glorieuse Révolution de Libération, demeure attachée à l'exécution des missions qui lui incombent, avec détermination et persévérance, compétence et résolution, fidèles que nous sommes au message des vaillants chouhada, afin de garantir à jamais l'acquis de souveraineté, de liberté et d'indépendance nationale de l'Algérie, ainsi que de son unité populaire et territoriale», appuiera Ahmed Gaïd Salah. Par ailleurs, outre d'avoir inauguré le Cercle régional de l'Armée qui regroupe 132 suites et chambres ordinaires, des restaurants, des foyers, une salle de conférences, une piscine et d'autres annexes et structures

LA QUESTION DU JOUR

Un rapprochement particulièrement ambigu

Suite de la page une

Cette opposition dans les objectifs en Syrie ne s'est pas estompée parce que les relations bilatérales des deux pays se sont beaucoup renforcées ces dernières années. Des deux pays, c'est d'ailleurs la Turquie qui a fait l'essentiel du chemin dans ce rapprochement. C'est même de tous les pays impliqués dès le début dans le conflit syrien, qu'ils appartiennent ou non à la région, le seul qui ait commencé dans un camp, celui dirigé par les Etats-Unis, et qui ensuite soit passé, enfin presque, dans le camp russe. Toujours est-il qu'aujourd'hui, la Turquie est plus amie avec la Russie qu'elle ne l'est avec les Etats-Unis, même si elle est toujours membre de l'Alliance atlantique. Ce réalignement toutefois s'explique moins par les développements propres au conflit syrien que par le coup d'Etat avorté de 2016, qui pour ce qui le concerne a des causes purement internes. Aujourd'hui comme par le passé, la Russie et la Turquie poursuivent en Syrie des objectifs opposés. Ce que veut la Turquie aujourd'hui, c'est ce qu'elle voulait déjà au début de la guerre en Syrie, c'est-à-dire du temps où elle appartenait entièrement au camp dirigé par les Etats-Unis : repousser ses frontières sud à l'intérieur du territoire syrien, invoquant pour cela des motifs sécuritaires. Elle est déjà présente militairement à l'ouest de l'Euphrate. Elle entend l'être aussi à l'est de l'Euphrate, une région passée sous le contrôle des Kurdes et de leurs alliés américains depuis la chute de Daech. En Syrie, pour elle l'ennemie, ce ne sont pas les groupes terroristes qui tiennent Idlib. En conséquence, ce n'est pas eux qu'elle entend déloger de leurs dernières positions, mais les Forces démocratiques syriennes, qui elles ne sont pas à l'ouest mais à l'est de l'Euphrate. Les territoires qu'elle convoite en Syrie, ce sont ceux-là mêmes qui devraient revenir aux Kurdes, pour prix notamment de leur engagement total contre l'Etat islamique. Ses objectifs en Syrie sont clairement d'ordre territorial.

M. H.

qui garantissent un climat adéquat d'hospitalité pour les cadres de l'Armée nationale populaire en activité et à la retraite, ainsi qu'à leurs familles, le chef d'état-major de l'ANP a inspecté l'état d'avancement des travaux d'extension de l'Ecole des cadets de la nation à Oran qui vise à élever sa capacité d'accueil à 1 200 places pédagogiques à même de réunir toutes les commodités permettant aux cadettes et cadets de poursuivre leurs études dans des conditions pédagogiques confortables.

Lynda Naili

Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique

Bedoui plaide pour une meilleure coopération algéro-japonaise

■ **Noureddine Bedoui**, Premier ministre, a affirmé, hier à Yokohama, que l'avenir des relations entre l'Algérie et le Japon «sera prospère», soulignant la volonté des deux parties de hisser leur coopération «au plus haut niveau, au mieux des intérêts des deux pays».

Par Ryadh K.



cette conférence, a indiqué que «l'avenir des relations entre l'Algérie et le Japon sera prospère, vu le niveau actuel de la coopération», exprimant «la forte volonté des deux parties de la hisser au plus haut niveau, au service des intérêts des deux pays, et en faveur de la nouvelle dynamique que connaît l'Algérie et devra connaître, grâce à ses richesses et potentialités». La rencontre a permis de «valoriser le niveau de la coopération bilatérale et de réaffirmer l'importance de promouvoir le partenariat au plus haut niveau», a poursuivi Bedoui, rappelant que «le bon niveau de partenariat enregistré durant les années 70 a connu une baisse en début des années 90». L'entretien a également porté sur les mécanismes de coopération, a ajouté Bedoui, soulignant la nécessité de «hâter l'installation d'une commission économique entre les deux pays». Il a exprimé, dans ce

sens, la volonté des deux parties de «concourir à la promotion de cette commission, en vue d'en faire une commission intergouvernementale, sur proposition de l'Algérie, répondant aux aspirations des deux pays», notamment au regard de «l'expérience avérée du Japon dans plusieurs créneaux, à savoir les énergies renouvelables, la lutte contre les catastrophes naturelles et la mise à niveau de la ressource humaine». «L'Algérie utilise aujourd'hui les technologies de l'information et de la communication (TICS) dans la formation des formateurs dans plusieurs spécialités», a-t-il observé. Par ailleurs, le Premier ministre a rappelé que les relations entre les deux pays «remontent à 1958», soulignant que «le Japon et des personnalités scientifiques de ce pays avaient adopté des positions historiques vis-à-vis de la guerre de Libération nationale».

R. K.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue de son entretien avec le Premier ministre japonais,

Shinzo Abe, en marge des travaux de la 7^e Conférence internationale de Tokyo sur le dé-

veloppement de l'Afrique (TICAD 7), Bedoui qui représente le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, à

Parfois versé par erreur

Tidjani Haddam insiste sur «le suivi du dossier du trop-perçu de la Caisse nationale des retraites»

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Haddam, a insisté, avant-hier à Souk-Ahras, sur la nécessité de «suivre le dossier du trop-perçu de la Caisse nationale des retraites». «Il faut suivre le mouvement des dépenses de la Caisse nationale des retraites, parfois versées par erreur ou par manque de suivi de l'évolution du dossier de retraite en cas de décès ou du changement de la situation professionnelle du retraité», a souligné le ministre au cours d'une visite de travail dans cette wilaya frontalière. Insistant sur l'importance de

«déployer davantage d'efforts pour moderniser et améliorer la gestion de ces dossiers à travers la formation notamment», le ministre a mis l'accent sur la «consolidation de la coopération avec les différentes administrations concernées, à savoir la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (Cnas), la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos) et le registre national d'état civil numérisé». Le ministre qui a appelé à l'intensification des campagnes de sensibilisation sur l'importance de préserver les fonds de la CNR, représentant, a-t-il soutenu, l'argent

des contribuables et le droit des futures générations, a insisté sur l'activation du rôle des cellules d'écoute, d'accueil et d'aide à domicile pour les personnes invalides. Visitant une micro-entreprise dans la commune de Lahnancha, créée dans le cadre de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac), spécialisée dans les grandes cultures, Hassan Tidjani Haddam a mis l'accent sur «l'importance de ce genre d'entreprises dans le développement local, à travers la création de la richesse et des postes de travail, notamment dans les régions intérieures et frontalières ne disposant pas de

grands tissus économiques». Sur place, le ministre a appelé les responsables concernés à «encourager les jeunes porteurs de projets à opérer dans le cadre de start-up pour un rendement complémentaire basé sur la coopération et la sous-traitance». A l'Agence de wilaya de l'emploi, le ministre qui a rappelé les missions de cette instance qui assure le rôle d'intermédiaire entre l'offre et la demande d'emploi, a indiqué que les cadres de cette agence ont la responsabilité d'agir dans la transparence, à travers l'intégration des technologies de l'information et le renforcement de la communication

en direction des citoyens. Hassan Tidjani Haddam a donné des instructions pour accorder la priorité dans les placements dits «classiques» aux jeunes affiliés au dispositif d'aide à l'insertion professionnelle pour une meilleure gestion du processus de recrutement. Dans une rencontre avec les cadres locaux de son secteur, le ministre a donné des instructions pour consolider l'opération de recouvrement des cotisations en usant de tous les moyens légaux et le renforcement de la sensibilisation sur l'affiliation aux Caisses de la sécurité sociale.

Amel B.

Wilaya d'Alger

Relogement à Bordj el Bahri de 156 familles occupant des caves d'immeubles

Cent cinquante-six familles occupant des caves d'immeubles dans la cité El Djorf, commune de Bab Ezzouar, ont été relogées, hier, dans des logements sociaux à Bordj el Bahri, dans le cadre de la 25^e opération du programme de relogement de la wilaya d'Alger.

Supervisée par les services de wilaya, l'opération de relogement qui a débuté tôt dans la journée d'hier a concerné 156 familles occupant depuis des années des caves d'immeubles à la cité El Djorf, lesquelles ont été relogées dans des logements sociaux à la nouvelle cité

916 logements, dans la commune de Bordj el Bahri, et ce, en application du programme de relogement de la wilaya d'Alger visant à éradiquer l'habitat précaire. Le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda, avait donné, lors d'une séance consacrée au secteur de l'habi-

tat dans la wilaya, des instructions aux walis délégués et aux directeurs concernés pour accélérer l'élaboration des listes des familles devant bénéficier de logements et celles des habitants des immeubles menaçant ruine à Alger. La commune de Bab Ezzouar avait

bénéficié, en mai dernier, d'une opération de relogement dans le cadre de laquelle 11 familles occupant des habitations précaires et menaçant ruine, à la cité Boushaki lot B (El Djorf), ont été relogées à Baraki et Douéra.

Nassim O.

Industrie

Nacer Chareb installé à la tête du Groupe public «Divindus»

Nacer Chareb a été installé avant-hier à la tête du Groupe public Industries Locales «Divindus» par la ministre de l'Industrie et des Mines, Djamilia Tamazirt, en remplacement de Redouane Mohamadi, a indiqué le ministre dans un communiqué. «Ce changement entre dans le cadre du suivi régulier de l'acti-

vité des groupes publics industriels et de l'évaluation de leurs performances», a noté le document. A cet effet, le nouveau management est chargé d'élaborer un plan de redressement stratégique axé sur le développement des activités, la dynamisation des filiales, la modernisation du mode de management du

groupe et de ses filiales, la rationalisation des charges et de la gestion du patrimoine, explique le communiqué. Selon le ministre, le nouveau management aura également pour mission le parachèvement de la mise en œuvre du plan de développement mis en place par les pouvoirs publics et la relance des opérations de

partenariat en visant la diversification du portefeuille produits et en ciblant les activités à fort potentiel de substitution à l'importation. «Ce plan sera présenté dans les meilleurs délais pour examen et validation par le Conseil des Participations de l'Etat (CPE)», fait savoir le ministre. Pour rappel, le Groupe «Divindus» a été créé en

2015 à partir de la réorganisation d'un important portefeuille d'entreprises diversifiées, relevant autrefois des cinq Sociétés de Gestion des Participations (SGP) régionales. Ces filiales sont réparties sur l'ensemble du territoire national disposant d'un réseau commercial important.

R. N.

Sidérurgie

L'entrée totale en service du complexe de Bellara fin novembre

■ Le complexe sidérurgique de Bellara (Jijel), fruit du partenariat entre l'Algérie et le Qatar, devrait être pleinement opérationnel fin novembre 2019, a annoncé le ministère de l'Industrie et des Mines dans un communiqué publié sur son site officiel.

Ph.D. R.



Par Salem K.

Lors d'une audience qu'elle a accordé mardi à l'ambassadeur du Qatar en Algérie, Hassane Ibrahim EL Malki, la ministre de

l'Industrie et des Mines, Djamilia Tamazirt s'est félicitée de l'avancement des travaux de ce complexe qui atteint «un taux d'avancement de 97% et dont l'inauguration officielle et l'entrée totale en service est prévue pour la fin

novembre 2019», a précisé la même source. Cette rencontre entre M^{me} Tamazirt et l'Ambassadeur du Qatar a constitué une occasion pour les deux parties de faire un état des lieux sur la coopération écono-

mique et industrielle entre les deux pays qui connaît «une dynamique ascendante», souligne le communiqué. Les deux parties ont salué le partenariat algéro-qatari dans le domaine industriel, notamment en ce qui concerne le complexe sidérurgique de Bellara (Jijel). Dans ce cadre, la ministre a insisté sur «la nécessité de la diversification des produits sidérurgiques de ce complexe pour satisfaire la demande du marché national et réduire ainsi les importations d'acier et passer à l'exportation en particulier vers le marché africain». Le complexe sidérurgique de Bellara revêt «une importance d'intérêt national puisqu'il vise la satisfaction des besoins en rond à béton et fil machine et en autres produits sidérurgiques», note le ministère de l'Industrie. Ce complexe est le fruit d'un partenariat entre Qatar Steel international (49%), le Groupe Imetal

(46%) et le Fonds national des investissements FNI (5%), selon de précédentes données. D'un investissement de 2 milliards de dollars, le complexe comprend 10 unités de production, deux fours électriques, une station de gaz naturel, un transformateur électrique, une usine de chaux et une unité de traitement des eaux. S. K./APS

Allemagne Le moral des consommateurs stable en septembre malgré la possibilité de récession

LE MORAL des consommateurs allemands devrait se stabiliser en septembre, après trois mois de baisse, alors que le pays pourrait entrer en récession au troisième trimestre, selon le baromètre GfK publié mercredi.

L'indicateur du moral des ménages est attendu à 9,7 points, inchangé par rapport à août, quand il était tombé au niveau d'avril 2017. La publication intervient quelques jours après une nouvelle baisse du moral des entrepreneurs, qui a atteint en août son plus bas depuis novembre 2012, sur fond de ralentissement économique et de guerre commerciale sino-américaine. Les attentes des consommateurs sur l'évolution de la conjoncture ont à nouveau nettement chuté de 8,3 points, après avoir déjà perdu 6,1 points le mois précédent. Cette composante de l'indicateur se retrouve en août à -12 points, soit au plus bas depuis janvier 2013, note le GfK. La composante de l'indicateur qui mesure les attentes de revenus a également reculé, mais plus légèrement, de 0,7 point, à 50,1 points. Son évolution future «dépendra surtout de la situation sur le marché du travail», explique GfK, relevant que «la situation devient plus difficile dans les branches exportatrices comme l'industrie automobile» en raison des conflits commerciaux internationaux. Selon la Bundesbank, l'économie allemande pourrait entrer en récession au troisième trimestre sous l'effet d'une «nette contraction» de la production industrielle, a-t-elle averti la semaine passée. Reste que les ménages ont globalement plus envie de dépenser leur argent: cette partie de l'indicateur rebondit après être tombée à son niveau d'octobre 2015. R. E.

Pétrole

Le panier de l'Opep recule à 58,98 dollars le baril

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi mardi à 58,98 dollars le baril contre 59,18 dollars lundi, selon les données publiées mercredi par l'Organisation pétrolière sur son site web. Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Par contre, les prix de l'or noir ont terminés en hausse, tirés par le ton plus

accommodant du président américain Donald Trump à l'égard de la Chine dans le conflit commercial qui oppose les deux premières économies mondiales. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en octobre s'est établi à 59,51 dollars à Londres, en hausse de 1,4% par rapport à la clôture de lundi. A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance a rebondi, finissant à 54,93 dollars (+ 2,4%) après quatre séances de recul de suite. Par ailleurs, les prix restent soutenus par l'accord de limitation de production. La conformité globale aux accords d'ajustement volontaire de la production pétrolière entre l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires non-Opep a été de 159% en juillet dernier. Cette conformité a été

supérieure de 22 point de pourcentage à celle de juin 2019. Dans un communiqué rendu public mardi, le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMCC) a souligné que ce niveau élevé de conformité globale a «compensé l'incertitude» du marché en raison des «inquiétudes» liées à la croissance économique en cours. Ce Comité a exhorté tous les pays participant à la Déclaration de coopération à poursuivre leurs efforts pour se conformer pleinement et en temps voulu aux ajustements volontaires de la production sur la base des décisions de la 176e réunion de la conférence de l'Opep, tenue le 1er juillet 2019, et de la 6e réunion ministérielle de l'Opep et non-Opep, 2 juillet 2019. L'Organisation et ses partenaires à leur tête la Russie

avaient reconduit leur accord de limitation de production lors de la sixième réunion ministérielle des pays Opep et Non-Opep tenue en juillet dernier à Vienne. Cet accord a été prolongé pour une durée de 9 mois à partir du 1er juillet 2019. En décembre 2018, l'Opep avait convenu avec dix pays producteurs non-Opep, d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils, avec une réduction de 800 000 barils/jour par l'Opep et de 400 000 barils/jour par ces pays producteurs non-Opep. Le JMCC est composé de Royaume d'Arabie Saoudite, la Russie, l'Algérie, les Emirats arabes unis, l'Iraq, le Kazakhstan, le Koweït, le Nigéria et le Venezuela. La 16e réunion du JMCC devrait avoir lieu en septembre 2019 à Abu Dhabi (Emirats arabes unis). Mahi O.

Italie

Baisse de la confiance des consommateurs et entreprises en août

Les indices de confiance des consommateurs et des entreprises en Italie ont reculé en août, alors que le pays est plongé dans une grave crise politique, a annoncé mercredi l'Institut national des statistiques (Istat). L'indice de confiance des consommateurs est passé de 113,3 à 111,9. Toutes ses composantes sont en berne: l'indice sur le climat économique du pays chute de 129,6 à 127,8, celui sur l'avenir de 117,4 à 115,4, tandis que la composante personnelle passe de 108 à 107 et celle sur le présent de 111,1 à 110. L'indice de confian-

ce des entreprises a lui aussi reculé, de 101,2 à 98,9. Il a fléchi légèrement dans le commerce de détail (de 110 à 109,9), mais de façon beaucoup plus marquée dans la construction (de 142,8 à 140,4), dans les services (de 100 à 97,4) et dans le secteur manufacturier (de 100,1 à 99,7). La péninsule est plongée depuis trois semaines dans une crise politique inédite, avec d'abord le dynamitage par Matteo Salvini, le chef de la Ligue (extrême droite), le 8 août de la précédente coalition formée avec les Cinq Etoiles (attitude), puis la démission le

20 août du Premier ministre Giuseppe Conte. La journée de mercredi apparaît décisive: soit le Mouvement 5 Etoiles et le Parti démocrate (centre gauche) parviennent à s'unir au sein d'un nouveau gouvernement, soit le président annoncera la tenue d'élections. Cette crise se déroule alors que l'économie italienne se porte mal. Après une «récession technique» au second semestre 2018 (avec un recul de 0,1% sur les deux trimestres), l'Italie a connu une croissance nulle de son Produit intérieur brut (PIB) sur les six premiers mois de 2019.

L'économie de la péninsule est affectée par le ralentissement économique dans toute l'Europe, les tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis, mais aussi par la prudence des entreprises italiennes qui investissent moins, inquiètes à la fois de l'évolution mondiale et de l'instabilité politique dans le pays. Le taux de chômage, qui touchait 9,7% de la population active italienne en juin, reste très au-dessus de la moyenne de la zone euro (7,5%), ce qui pèse aussi sur la confiance des ménages.

A. Y.

Adrar

Nouvelles structures pédagogiques pour la rentrée scolaire

■ Le secteur de l'Education dans la wilaya d'Adrar sera renforcé dès la prochaine rentrée scolaire (2019/2020) par de nouvelles structures pédagogiques, tous paliers confondus, afin d'améliorer les conditions de scolarisation des élèves, a-t-on appris hier auprès de la direction locale de l'Education.

Par Nassima A.

Il s'agit d'un lycée dans la commune de Sali, un collège d'enseignement moyen (CEM) à Ksar Kaddour, trois écoles primaires, des groupements scolaires, en plus de 13 classes d'extension réparties dans les trois cycles (primaire, moyen et secondaire), a affirmé le secrétaire général de la direction de l'éducation, Melaïka Laâradj. Ces nouvelles structures vont contribuer à faire face au phénomène de la surcharge des classes, l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves de cette wilaya de Sud du pays, a-t-il souligné. Toutes les conditions sont réunies pour assurer une bonne rentrée



scolaire notamment en ce qui concerne l'encadrement pédagogiques, selon le responsable.

L'opération de distribution des manuels scolaires a atteint les 98 %, soit 476 établissements

scolaires ont déjà bénéficié de leurs quotas, a par ailleurs indiqué M. Melaïka, ajoutant que la

direction a achevé tous les préparatifs pour entamer l'attribution de la prime de scolarisation au profit des élèves nécessitant dès le début de septembre prochain. Concernant la restauration scolaire, le secteur de l'éducation d'Adrar compte actuellement 255 cantines structurées destinées à servir des repas chauds aux élèves. Quant au transport scolaire, une opération a été retenue en coordination avec les collectivités locales pour l'acquisition de 281 bus en vue de transporter 27 709 élèves, alors que d'autres communes, à l'instar de Talmine, Tamekten, Aoulef, Reggane et Charouine ont encore besoins de bus supplémentaires. Un total de 114 976 élèves sont attendus dans les trois paliers à travers les établissements éducatifs de la wilaya d'Adrar, au titre de la nouvelle année scolaire. N. A./APS

Biskra

Réception de la centrale électrique d'Oumache «au plus tard en juin 2020»

Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a indiqué à Biskra que la centrale électrique de la commune d'Oumache, actuellement en cours de réalisation sera réceptionnée « au plus tard en juin 2020 ». « Il est impératif d'accélérer la cadence des travaux pour la réception de la centrale d'Oumache en juin 2020 et le lancement des travaux de la deuxième centrale électrique à Chega », a précisé le ministre

lors de son inspection du projet de cette centrale devant produire, une fois opérationnelle, 400 mégawatts d'électricité. Il a dans ce sens, instruit à l'effet de recruter les compétences algériennes présentes dans le projet de la centrale d'Oumache, confiée en réalisation au consortium sud-coréen, Hyundai Engineering, pour la réalisation de la centrale de Chega. Abordé par des jeunes de la région qui ont réclamé des

opportunités d'embauche à la centrale électrique une fois opérationnelle, le ministre s'est engagé à « donner la priorité dans le recrutement aux jeunes de la région éligibles aux profils requis. Le ministre de l'Energie a également inspecté les chantiers de réalisation des transformateurs électriques de haute tension d'Ourlal et El Hadjeb, inscrits dans le cadre d'un programme de réalisation de dix transforma-

teurs dans la wilaya, où il a souligné que le renforcement des moyens de production de l'énergie électrique ambitionne « l'accompagnement de la dynamique de développement économique dans cette wilaya ». Un exposé sur un projet de renforcement du réseau électrique de la daïra de Tolga a été présenté au ministre qui avait donné son accord de principe pour sa concrétisation. **Samy Y.**

Chlef

Un budget supplémentaire de 100 millions de DA pour l'AEP des zones rurales et villages

La wilaya de Chlef a bénéficié d'un budget supplémentaire de 100 millions de DA pour le projet d'approvisionnement des zones rurales et villages en eau potable. Dans le cadre de sa visite de travail et d'inspection entamée mardi à la wilaya de Chlef, le ministre des Ressources en eau Ali Hammam a ordonné l'attribution d'un budget supplémentaire de 100 millions de DA en faveur du projet d'approvisionnement des zones rurales et villages en eau

potable, lequel touchera 5 communes. Avec cette rallonge, l'enveloppe financière globale consacrée à ce projet de développement devant améliorer les conditions de vie des citoyens et le raccordement au réseau d'approvisionnement en eau potable, s'élève à près d'un milliards de DA (le budget initial étant de 900 millions de DA). A cet effet, il sera procédé, prochainement, au lancement des appels d'offres pour les opérations de réalisation en faveur des villages et hameaux

des communes de Sendjas, Sidi Akkacha, Bénairia et Taougrite. Inspectant la station de traitement d'eau relevant du barrage de Sidi Yacoub, le ministre a instruit les responsables locaux de procéder, dans un délai de 20 jours, à la réparation de la station de dessalement d'eau de mer de la commune de Beni Haoua afin d'assurer l'approvisionnement des citoyens en eau potable, en attendant l'importation, dans deux mois, d'une nouvelle station dont l'enveloppe financière

est estimée à 70 millions de DA. Arrivé tôt dans la matinée pour une visite de travail et d'inspection à Chlef, le ministre avait écouté un exposé sur la situation du secteur et inspecté une station de dessalement d'eau de mer à Mainis (commune de Ténès), puis le projet d'alimentation en eau potable des zones rurales de la commune Oum Drou avant d'achever sa visite en inspectant la station de traitement d'eau relevant du barrage de Sidi Yacoub. **A.O.**

Oum El-Bouaghi

Production de 3,8 millions de quintaux de céréales

Une production de l'ordre de 3,8 millions de quintaux de céréales a été réalisée dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi au titre de la saison agricole 2018-2019, dépassant les prévisions de 3,5 millions de quintaux attendus, a indiqué le directeur local des services agricoles, Laâla Maâchi. « La production de 3,8 millions quintaux de céréales a été réali-

sée sur une superficie agricole de 215 000 hectares », a précisé le même responsable rappelant que pour l'exercice précédant 2,12 millions quintaux de céréales ont été produits. Il a attribué cette augmentation de la production céréalière aux fortes précipitations enregistrées dans cette wilaya. La production céréalière dans la wilaya d'Oum

El-Bouaghi comprend 1,14 million quintaux de blé dur, 720 000 quintaux de blé tendre, 1,9 million quintaux d'orge et 40 000 quintaux d'avoine, a détaillé le même responsable, soulignant que 2,1 millions de quintaux de céréales ont été collectés. En outre, 18 points de collecte des céréales relevant de la coopérative de céréales et de légumine

sacs (CCLS) ont été mis à la disposition des agriculteurs de la wilaya pour rassembler la récolte dans les communes d'Oum El-Bouaghi et Ain Milla, a fait savoir M. Maaâchi, soulignant que 680 moissonneuses-batteuses ont été mobilisées pour réussir la campagne moisson-battage, dont 59 engins appartenant à la CCLS. **N. T.**

Tindouf Mise en service d'un réseau de fibre optique au quartier EI-Moustakbel

UN NOUVEAU réseau de fibre optique a été mis en service au niveau du quartier EI-Moustakbel (commune de Tindouf), a-t-on appris des responsables de la direction opérationnelle d'Algérie Télécom (AT). Entrant dans le cadre de la modernisation des services de la télécommunication, cette nouvelle technologie qui sera généralisée progressivement dans cette collectivité, permettra aux abonnés d'accéder à l'internet haut débit et de contribuer à l'amélioration des prestations de la téléphonie fixe, a précisé le directeur opérationnel d'AT par intérim, Mohamed Nouidjem. Par ailleurs, les travaux de réhabilitation du réseau téléphonique détérioré dans certains quartiers du chef de wilaya, tels que Tindouf Lotfi, Gassabi et Ramdanine, lancés en début de l'année en cours, ont enregistré un avancement estimé à 54 %, a-t-il ajouté. Parmi les opérations d'AT à Tindouf pour cette année, figure la réalisation de 830 lignes de téléphone fixe sur un total de 2 000 lignes programmées, alors que 784 nouveaux abonnés sur 2 800 ont été raccordés au réseau d'internet et 468 autres sur 3 500 lignes projetées, ont bénéficié de la 4G LTE, indique la même source. **R. R.**

Tunisie

Chahed assure que la justice est «totalement indépendante»

■ Le Premier ministre tunisien, Youssef Chahed, candidat à la présidentielle du 15 septembre, a affirmé que la justice est «totalement indépendante» et que «le Chef du gouvernement ne peut nommer un juge et ne peut procéder à sa révocation», ont rapporté des médias locaux.

Par Fella Y.

Régagissant sur les ondes de la radio Mosaïque FM, à propos de l'arrestation d'un des ses principaux rivaux au scrutin présidentiel, le chef du parti Qalb Tounes (le cœur de la Tunisie), l'homme d'affaires, Nabil Karoui, le Premier ministre tunisien a assuré que la justice agissait en toute indépendance dans son pays. Inculpé en juillet avec son frère Ghazi pour «blanchiment d'argent», Nabil Karoui a été arrêté le 23 août alors qu'il revenait de Béja (nord-ouest), où il a ouvert un nouveau local de son parti. Il est emprisonné à La Mornaguia, au nord de Tunis. Quant à son frère, le parti de M. Karoui affirme être sans nouvelles de lui. Le parti Qalb Tounes a ensuite accusé le Chef du gouvernement, Youssef Chahed, d'être derrière l'arrestation. «Aujourd'hui, on m'accuse d'être derrière toute arrestation, mais en Tunisie la justice est totalement indépendante», a souligné M. Chahed lors de son intervention médiatique. Il a ajouté, dans le même contexte, que «le Chef du gouvernement ne peut nommer un juge et ne peut procéder à sa révocation». Pour le Premier ministre, le timing de l'interpellation de Nabil Karoui est «même une preuve de cette indépendance». En poste depuis 2016, M. Chahed a décidé la semaine dernière, avant l'arrestation de M. Karoui, de déléguer ses pouvoirs au ministre de la Fonction publique Kamel, Morjane. M. Karoui et son frère Ghazi sont visés par une instruction judiciaire du pôle financier depuis 2017, après le dépôt par l'ONG anticorruption I-Watch d'un dossier les accusant de fraude fiscale. Le juge d'instruction au pôle financier avait décidé en juillet «le gel de leurs biens et de leurs fonds financiers» et ils avaient reçu une interdiction de quitter le territoire. L'arrestation de Nabil Karoui a fait grimper la tension à l'approche de la présidentielle, un scrutin anticipé faisant suite au décès fin juillet du chef de l'Etat Béji Caïd Essebsi. A ce jour, 26 candidatures sur près d'une cen-

taine ont été retenues par l'instance électorale au terme d'un examen préliminaire, dont celles de MM. Chahed et Karoui. L'Isie a précisé que l'arrestation du second ne l'empêchait pas d'être candidat. Elle doit fournir la liste définitive des candidatures le 31 août.

L'Isie fixe les règles de la campagne électorale

L'Instance supérieure indépendante pour les élections (Isie) a fixé les règles de la campagne électorale pour la présidentielle tunisienne anticipée prévue le 15 septembre prochain, ont rapporté des médias locaux. Les règles de la campagne électorale ont été fixées dans la décision n° 22 datant du 22 août 2019 et qui vient d'être publiée au Journal officiel de la République tunisienne, ont ajouté les mêmes sources. Ainsi, les candidats et les listes de candidats doivent s'abstenir lors de leurs réunions de tout discours susceptible de porter atteinte à l'ordre public, d'inciter à commettre un crime ou un délit, ou de porter atteinte à l'intégrité physique des candidats et des électeurs, ainsi qu'à la dignité et à la vie privée des prétendants à la magistrature suprême, a-t-on précisé dans le texte de la décision. L'Isie a également souligné l'importance de la transparence de la campagne en ce qui concerne les sources de financement et le plafond des dépenses électorales, la garantie des principes d'équité et d'égalité des chances entre tous les candidats et le respect de l'intégrité physique des candidats et des électeurs. Dans ce document, l'Instance a mis en garde contre le recours aux rumeurs et aux informations erronées pouvant induire les électeurs en erreur, soulignant que ces règles s'appliquent également aux sites et aux médias électroniques, notamment les pages et les comptes de réseaux sociaux, les sites web, les blogs et les applications pour Smartphones. L'Instance a, dans ce sens, précisé qu'encourager les électeurs à



participer à l'inscription, aux élections ou au référendum sans les orienter vers un choix quelconque ne constitue pas une tentative de le influencer. L'Isie insiste, toutefois, sur la nécessité pour l'administration et les institutions publiques de traiter de manière objective et impartiale tous les candidats, listes et partis. L'Instance a interdit pendant la campagne et la période de silence, la diffusion des sondages d'opinion liés directement ou indirectement à des élections, à un référendum, à des études ou à des commentaires de presse. Conformément à l'article 34 de la décision, les résultats des élus sont annulés en tout ou en partie par une décision motivée s'il est constaté que leur violation des règles de la période électorale et leur financement ont affecté les résultats de manière substantielle et décisive. A ce jour, 26 candidatures sur près d'une centaine ont été retenues par l'instance électorale au terme d'un examen préliminaire. L'Isie doit fournir le 31 août la liste définitive des candidatures retenues pour

ce scrutin anticipé faisant suite au décès fin juillet du chef de l'Etat Béji Caïd Essebsi.

L'Union nationale de la femme appelle à mettre la justice à l'abri des tractations politiques

L'Union nationale de la femme tunisienne (UNFT) a appelé dans un communiqué à «maintenir la justice à l'écart des tractations politiques et à s'abstenir d'instrumentaliser le pouvoir judiciaire dans les campagnes électorales», et ce, en réaction à l'arrestation d'un chef de parti politique, candidat aux présidentielles, le soir du 23 août 2019. L'UNFT a également souligné la nécessité d'appliquer et respecter la loi ainsi que l'indépendance du pouvoir judiciaire, garant des droits, des libertés et de la justice. Elle a, dans ce même contexte, exhorté toutes les parties civiles et démocratiques à unir leurs forces pour faire réussir la transition démocratique et afin de parer aux gis-

sements qui «pourraient nous ramener au carré de la tyrannie», selon le communiqué. Dans la soirée du vendredi 23 août dernier, une équipe sécuritaire a procédé à l'arrestation de Nabil Karoui, homme d'affaires, chef du parti «Qalb Tounes» (Cœur de la Tunisie) et candidat à la présidence et l'a placé dans la prison civile de Mornaguia, en exécution à un mandat d'amener émis à son encontre par la cour d'appel de Tunis. La cour d'appel de Tunis avait précisé que l'arrestation de Nabil Karoui s'est opérée sur la base d'une plainte déposée auprès du parquet du pôle judiciaire financier et économique par l'organisation «I Watch» depuis septembre 2016. Elle a décidé de maintenir la décision du juge d'instruction relative au gel des avoirs des accusés (Nabil Karoui et son frère Ghazi Karoui), à l'interdiction de quitter le territoire ainsi qu'à l'émission d'un mandat d'amener à leur encontre, bien que ces derniers aient auparavant fait appel à cette décision.

F. Y./Agences

RASD

L'UGT-SARIO participe à la 68^e édition de la Conférence de la société civile des Nations unies

Le Syndicat des travailleurs sahraouis, UGT-SARIO, participe à la 68^e édition de la Conférence de la société civile tenue à l'ONU, qui se tient du 26 au 28 août à Salt Lake City aux Etats-Unis, a-t-on indiqué de sources sahraouies. L'organisation sahraouie est représentée par son délégué en Europe, Mahmoud Farragi Bouzid. «La conférence mondiale

prévoit de définir un plan d'action permettant aux activistes de la société civile et aux organisations de s'associer aux gouvernements et au secteur privé afin de s'assurer que les communautés sont inclusives, équitables et durables», a-t-on précisé. Avec plus de 3 000 participants et représentants de 700 organisations, l'ONU s'est engagée dans des stratégies internationales

visant à atteindre les 17 Objectifs de développement durable (ODD) avant 2030. Selon les Nations unies, «les ODD ont été conçus avec la participation directe de plus de 10 millions de personnes dans le monde sur une période de trois ans et ont été lancés en 2015 avec le soutien des 193 Etats membres des Nations unies. La société civile est essentielle pour promouvoir la compréhension de

ces objectifs ambitieux». Les Nations unies ont souligné que «l'agenda explorera les interrelations entre les 17 objectifs, y compris les problèmes critiques liés au genre». La conférence de trois jours, organisée conjointement par le Département des communications mondiales des Nations unies à Salt Lake City et le Comité exécutif des ONG, comprendra des séances plénières

d'ouverture et de clôture, des séances thématiques interactives, des ateliers parrainés par des ONG, des expositions et des ateliers. Parmi les intervenants et assistants figureront des dirigeants et d'autres représentants d'ONG, d'agences des Nations unies, d'universités, de traditions religieuses, des secteurs public et privé, ainsi que des jeunes du monde entier. Sara B./R. M.



Bande de Ghaza

État d'alerte après des attentats fatals à trois policiers du Hamas

■ La bande de Ghaza était en «état d'alerte» hier, après des attentats à la bombe dans lesquels au moins trois policiers ont été tués, renforçant les tensions dans l'enclave palestinienne sous blocus israélien et dirigée par le Hamas.

Par Rosa C.

«Les services de sécurité à Ghaza ont sous la main des premières informations concernant ce crime odieux et leurs auteurs et poursuivent leurs enquêtes afin d'établir les circonstances exactes (...) de ces attentats à la bombe», a indiqué le ministère de l'Intérieur à Ghaza, ajoutant que l'enclave était en «état d'alerte». Les autorités, qui avaient évoqué dans la nuit des «explosions» d'origine indéterminée, ont fait passer le bilan des attaques, survenues contre des check-points de la police dans la ville de Ghaza, de deux à trois morts, en plus de trois blessés. Des témoins ont déclaré à l'AFP qu'il s'agissait d'attentats suicide menés par des kamikazes à moto. Le ministère de l'Intérieur n'a pas confirmé ces informations, mais selon une source proche de l'enquête, «les soupçons pèsent du côté des salafistes». Il s'agirait des premiers attentats suicide dans l'enclave palestinienne en plus de deux ans. D'après le ministère de l'Intérieur, deux policiers ont été tués et une autre personne blessée dans le quartier de Tal al-Hawa dans la ville de Ghaza. Dans la deuxième attaque, un policier a été tué et deux personnes blessées sur une route longeant la mer dans cette même ville. Des journalistes de l'AFP ont constaté une présence

renforcée des hommes du Hamas sur les axes principaux de l'enclave palestinienne, coincée entre Israël, l'Égypte et la Méditerranée. «Les attentats visent à saper la stabilité de Ghaza et ne servent que les intérêts d'Israël», a affirmé le chef du bureau politique du Hamas, Ismaïl Haniyeh. «Nous demandons à la population de se rallier derrière nos services de sécurité et de les soutenir afin de pouvoir rétablir l'ordre», a-t-il déclaré dans un communiqué. Les trois policiers décédés, considérés comme des «martyrs» par le Hamas, se nomment Salama Majid al-Nadim, 32 ans, Wael Moussa Mohammed Khalifa, 45 ans, et Alaa Ziad al-Gharabli, 32 ans, a précisé le ministère gazaoui. Leurs funérailles étaient prévues hier après-midi. Le dernier attentat suicide dans la bande de Ghaza a eu lieu le 17 août 2017 lorsqu'un kamikaze s'est fait exploser à un check-point tenu par le Hamas dans le sud du territoire, près de la frontière avec l'Égypte. Le mouvement avait alors interpellé des dizaines de salafistes présumés. Le Hamas, mouvement islamiste issu des Frères musulmans qui exerce un pouvoir sans partage sur la bande de Ghaza, est confronté depuis des années au défi représenté par la mouvance salafiste, et en particulier aux jihadistes au sein de cette dernière. Les derniers attentats sur-

viennent alors qu'une série de tirs de roquette suivis de représailles israéliennes, ainsi que des affrontements à la frontière, font craindre depuis mi-août une escalade entre des mouvements armés de Ghaza et Israël, à l'approche des élections législatives israéliennes du 17 septembre. Les autorités israéliennes ont accusé les islamistes du Hamas d'être responsables de ces violences qui fragilisent un accord de trêve négocié par l'ONU et l'Égypte et qui prévoit un allègement du blocus israélien sur Ghaza en échange de la fin des opérations militaires depuis l'enclave. Plus précisément, l'armée israélienne accuse le Hamas, qui contrôle la bande de Ghaza, de ne pas en faire assez pour contenir son allié du Jihad islamique. Le ministère de l'Intérieur à Ghaza n'a pas indiqué si les attentats de la nuit étaient liés à



d'éventuelles tensions entre le Hamas et le Jihad islamique. Par ailleurs, après de nouvelles salves de roquettes depuis Ghaza vers Israël ce week-end, les autorités israéliennes ont

réduit de moitié les livraisons de carburant pour Ghaza, essentielles pour alimenter l'unique centrale électrique de l'enclave palestinienne soumise à un blocus israélien. R. C.

Iran

Alléger ou non les sanctions, le dilemme de Trump

Après le G7, Donald Trump est confronté à un dilemme face à l'Iran: alléger les sanctions draconiennes qui sont l'alpha et l'oméga de sa stratégie, au risque de braquer les faucons républicains, ou passer à côté de l'occasion d'amorcer un dialogue direct avec Téhéran. Lors du sommet de Biarritz, en France, l'intense effort diplomatique du chef de l'État français Emmanuel Macron a débouché sur la première ouverture après des mois d'escalade des tensions entre Washington et Téhéran, avec la possibilité d'une rencontre directe, dans les prochaines semaines, du président des États-Unis et son homologue iranien Hassan Rohani. Mais les conditions pour cet apaisement se matérialisent, par exemple lors de l'Assemblée générale de l'ONU fin septembre à New York, sont loin d'être réunies. Le président iranien a averti dès mardi que les États-Unis devaient auparavant lever «toutes les sanctions» qu'ils ont imposées à l'Iran depuis que Donald Trump a claqué la porte, en mai 2018, de l'accord international sur le nucléaire iranien. C'est tout l'objet de la stratégie européenne, portée par Emmanuel Macron : convaincre le milliardaire républicain, qui répète vouloir négocier «un meilleur accord» avec les dirigeants iraniens, qu'il faut pour cela faire un geste économique en direction de Téhéran. Les diplomates français espéraient, avant et pendant le G7, que Washington accepte de rétablir certaines des dérogations qui permettaient à l'Iran, jusqu'au printemps dernier, d'exporter son pétrole vers la Chine, l'Inde ou encore le Japon sans que ces pays soient frappés par les sanctions américaines. Difficile toute-

fois de voir l'administration Trump revenir, même pour une «période limitée» comme le suggère le président français, sur la suppression de ces dérogations, qui sont à ses yeux la clé de la «pression maximale» destinée à étrangler l'économie de l'Iran et faire capituler ses dirigeants. «L'idée selon laquelle l'Iran recevrait des bénéfices économiques tangibles seulement pour cesser de faire ce qu'il n'aurait jamais dû faire, c'est exclu», a d'ailleurs tonné mardi sur Radio Free Europe le conseiller à la sécurité nationale de la Maison-Blanche, John Bolton – l'un des nombreux faucons qui poussent une ligne de fermeté absolue. Si Donald Trump décidait d'assouplir malgré tout les sanctions sur le pétrole iranien en échange d'un tête-à-tête avec Hassan Rohani, «il devrait limoger Bolton ou Bolton devrait démissionner», dit à l'AFP Barbara Slavin, du cercle de réflexion Atlantic Council. C'est une possibilité : Donald Trump a déjà surpris le monde en rencontrant le dirigeant nord-coréen Kim Jong Un. A ce dernier, il n'a fait aucune concession sur les sanctions, ce qui a contribué à l'impasse actuelle avec Pyongyang, et il n'est pas impossible qu'il se montre plus souple avec Téhéran pour arracher le grand succès diplomatique qui lui fait cruellement défaut. Mais peu y croient à Washington. Et en attendant ses prochaines décisions, la plus grande prudence semblait de mise au sein de son gouvernement, où personne ne se risquait mardi à détailler la stratégie pour les prochaines semaines. L'homme d'affaires new-yorkais est en revanche apparu plus ouvert à l'autre piste technique suggérée par Paris : une «ligne de crédits» – un montant de 15 milliards de dol-

lars a été évoqué par certains médias – qui redonnerait un peu d'oxygène à Téhéran, par exemple pour acquérir des médicaments. «Ils pourraient avoir besoin d'un peu d'argent pour surmonter une très mauvaise passe», a acquiescé Donald Trump. «On parle d'une facilité qui serait une lettre de crédit, garantie par le pétrole», a-t-il ajouté. Mais même cette «ligne de crédit» risque de mal passer auprès d'une partie du camp républicain. La seule venue à Biarritz du chef de la diplomatie iranienne Mohammad Javad Zarif, pour rencontrer des responsables européens, a été dénoncée par l'ex-ambassadrice des États-Unis à l'ONU, Nikki Haley, qui a accusé Emmanuel Macron d'avoir «manipulé» son homologue américain. Et Mark Dubowitz, de la Foundation for Defense of Democracies qui prône la pression maximale contre Téhéran, a mis en garde sur Twitter : «Donald Trump, durcissez les sanctions, ne les relâchez pas de manière prématurée». Pas sûr enfin qu'une telle aide financière suffise à créer les conditions pour une rencontre Trump-Rohani. «Trump a puni l'Iran plus que tout autre président dans l'histoire américaine, pourquoi Rohani le gratifierait d'une séance photo ?», demande Barbara Slavin, rappelant que le dirigeant iranien avait refusé de rencontrer Barack Obama malgré sa position beaucoup plus conciliante. Selon elle, la stratégie française a pour principal intérêt de permettre de gagner du temps jusqu'à l'élection présidentielle de novembre 2020 aux États-Unis. «Le message de Macron à Téhéran, dit-elle, c'est : "Tenez bon, le changement de régime arrive à Washington"».



Commentaire

Guerre

Par Fouzia Mahmoudi

La situation au Proche-Orient commence à prendre une tournure malheureusement trop familière alors que les relations entre le Liban et Israël continuent de se dégrader à l'extrême. Les autorités libanaises ont indiqué mardi avoir le droit de défendre leur pays «par tous les moyens», après une attaque dimanche par un drone armé d'un fief du Hezbollah attribuée à Israël. Le Conseil supérieur de la défense, qui réunit les principaux responsables du pays, s'est réuni pour discuter de cette attaque qui a visé la banlieue sud de Beyrouth, bastion du mouvement armé libanais Hezbollah, un allié de l'Iran. Dans un communiqué publié après la réunion, «le Conseil souligne le droit des Libanais à l'autodéfense par tous les moyens contre toute agression». Lundi, le président libanais Michel Aoun a qualifié de «déclaration de guerre» l'attaque au drone ayant visé son allié politique du Hezbollah. Hassan Nasrallah, le chef du Hezbollah, avait lui menacé Israël de représailles dès dimanche. Durant la réunion du Conseil supérieur de la défense, le Premier ministre libanais Saad Hariri a accusé Israël d'avoir «changé les règles d'engagement», après cette attaque, la première de cette nature depuis la guerre ayant opposé en 2006 Israël au Hezbollah. Israël n'a pas revendiqué cette attaque. Mais le Premier ministre Benjamin Netanyahu a mis en garde le Hezbollah, un de ses ennemis jurés dans la région, et le président libanais. «Je veux leur dire (à Hassan Nasrallah) et à l'État libanais, qui héberge cette organisation dont le but est de nous détruire (...) : prenez garde à ce que vous dites et surtout à ce que vous faites». Considéré par Israël et les États-Unis comme une «organisation terroriste», le Hezbollah est un acteur politique majeur au Liban et une grande influence dans la région. Reste à savoir jusqu'où la tension va grimper ces prochains jours et si le Liban et Israël sont prêts à se lancer dans une nouvelle guerre détruisant le peu de stabilité que connaît la région déjà rongée par la guerre en Syrie et par la tension grandissante qui oppose l'Iran aux États-Unis.

F. M.

Nourreddine Dziri, Bariza Staïfia et Boualem Chaker

Une soirée-variété à Alger

■ Les amateurs de la variété musicale seront gâtés ce samedi 31 août. Une soirée du genre est programmée au Palais de la culture Moufdi-Zakaria avec trois artistes et non des moindres : Nourreddine Dziri, Bariza Staïfia et Boualem Chaker.

Par Abia Selles

Samedi prochain, la scène du Palais de la culture Moufdi-Zakaria d'Alger connaîtra la performance de trois artistes populaires, que sont Nourreddine Dziri, Bariza Staïfia et Boualem Chaker. Trois noms, bien connus de la scène musicale algérienne avec trois styles différents, respectivement l'algérois, le staïfi et le kabyle. A chacun son goût et son public. La particularité de cette soirée est que les présents n'auront qu'à payer la modique somme de 300 DA pour assister à une soirée riche en couleurs. Une manière originale, pour ainsi dire, de faire durer l'été et faire



renaître, surtout, les meilleurs souvenirs de fêtes de fiançailles, mariages, circoncisions et autres. Dans cette perspective, beaucoup de rythme est attendu, comme à l'accoutumée avec les trois «stars» de cette soirée, notamment à travers des sonorités particulières et spécifiques. Selon l'ordre de passage, c'est Nourreddine Dziri qui donnera le coup d'envoi. Son public, aussi nombreux soit-il, vibrera au rythme

de des chansons qui rappellent l'ambiance ancestrales avec cet amalgame entre algérois et musique populaire «le chaâbi». C'est cet amalgame, justement, ajouté à sa voix cristalline, qui ont fait que le public du natif de La Casbah est devenu ce qu'il est actuellement avec un public qui ne cesse de s'accroître.

Viendra ensuite le tour de Bariza Staïfia, celle qui a dominé, domine et dominera encore des

années ce genre issu de la ville des Hauts-Plateaux. Après un break de quelques mois, suite au décès de son époux, le célèbre acteur Abdelkader Tadjer au mois de février dernier, elle retrouve son public, qui a hâte de la revoir se produire avec sa puissante voix, découverte pour la première fois au début des années 1980. Un large tour d'horizon de ses succès est au programme de cette soirée.

Pour boucler la boucle, c'est Boualem Chaker qui va monter sur scène. Chanteur et compositeur de la chanson kabyle, célèbre pour ses talents de guitariste, il fera l'honneur de partager ses chefs-d'œuvre avec ses admirateurs, attendus en grand nombre. Grand admirateur de Cheikh El Hasnaoui, Boualem Chaker donne à la chanson une dimension pédagogique, à travers laquelle il transmet un sens et une morale. Il ne cesse de répéter que la musique est un moyen de repos moral.

Une soirée, donc, à ne pas rater samedi prochain 31 août au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, à partir de 19h.

A. S.

Festival national du théâtre amateur

Coup d'envoi de la 52^e édition à Mostaganem

Le coup d'envoi de la 52^e édition du Festival culturel national du théâtre amateur a été donné mardi soir à Mostaganem, avec la participation de 22 troupes théâtrales dont 12 en compétition. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle, qui a eu lieu au théâtre régional «Djillali Ben Abdelhalim», a été marquée par la représentation de la pièce «Baccalauréat», du réalisateur Azzedine Abbar, qui a obtenu le grand prix du Festival national du théâtre professionnel, dans sa dernière édition. Plusieurs figures théâtrales à qui revient le mérite d'avoir contribué à assurer la continuité de ce Festival national du théâtre amateur, près d'un demi-siècle, ont été honorées à l'occasion, à l'instar de Othmani Mokhtar (1945-2018), Omar Bernaoui (1935-2009), Ghali Bouchama et le journaliste Slimane Benkennab. Les quotidiens «El Moudjahid» et «El

Djounhouria» ont été honorés par le Commissariat du festival en raison de leur participation dans un projet de documentation dédié à ce rendez-vous culturel et pour avoir contribué à la collecte des archives entre 1967 et 2018. Le commissaire du festival, Mohamed Nouari, a souligné, dans son allocution d'ouverture, que le théâtre amateur, qui a suivi les traces du conte populaire et le «Goual», constitue un trésor pour la dramaturgie et un riche patrimoine immatériel et a accompagné les mouvements de libération. Il était un outil pour le changement radical grâce à sa capacité à raconter la réalité et un moyen de sensibilisation et de préservation de l'identité de la société et ce, par son engagement. Nouari a salué les efforts du commissariat du festival dans le domaine de la formation et la coopération avec les instances nationales et internationales, soutenant que le défi de cette

entreprise culturelle réside dans la transcription du patrimoine immatériel de cette manifestation. Prennent part à cette 52^e édition du festival, en compétition, 12 troupes théâtrales des wilayas de Mostaganem, Oran, Tipasa, Boumerdès, Bliida, Tizi Ouzou, Laghouat, M'sila et Biskra. En hors compétition, il est prévu la participation de 10 troupes issues des wilayas de Tiaret, Bouira, Aïn Defla, Laghouat, Boumerdès et Mostaganem. Il sera procédé, durant cette manifestation culturelle, à l'organisation de trois ateliers de formation dans l'interprétation, la scénographie et la chorégraphie, à l'Ecole des beaux-arts «Mohamed-Khedda», mais aussi au niveau du siège de l'association «El Ichara», avec le concours de techniciens et spécialistes, à l'instar de Cherchell Mohamed, Djaousti Lakhdar d'Algérie et de Rih Tarek du Maroc. L'introduction d'ateliers

sur l'interprétation et la scénographie, dans le cadre d'une convention signée entre le commissariat du festival et l'instance arabe du théâtre, constitue une deuxième expérience au niveau arabe, après la Jordanie. En hors compétition, des activités d'animation sont prévues dans les communes de Kheireddine et de Stidia et dans un grand centre commercial de la commune de Hassi Mamèche, ainsi que la projection de deux films documentaires sur Ould Abderrahmane kaki (1934-1995) et Belmekaddem Abdelkader (1933-2010), du réalisateur Abdellatif Merah. La clôture du festival est prévue samedi prochain, avec la distribution des prix aux troupes lauréates dans diverses catégories, outre l'organisation d'une journée, le 1er septembre, à Saïda, où sera honoré à titre posthume le dramaturge Othmani Mokhtar, ont indiqué les organisateurs. K. M.

Festival du film français à Hollywood

Amazon et Netflix sont les bienvenus

Le meilleur du cinéma français à Hollywood : c'est la vocation de Colcoa, le plus important festival consacré au film français dans le monde où, signe des temps, Amazon et Netflix sont tous deux présents cette année en bonne place dans la programmation. La 23^e édition (23 au 28 septembre) présentera en

ouverture le film de Ladj Ly, «Les Misérables», qui a fait sensation à Cannes où il a remporté le prix du jury. Et où il a aussi été acheté par Amazon pour son service de vidéo à la demande. C'est la première fois qu'un film porté par Amazon se fraye un chemin jusqu'au Colcoa (pour «City of Lights, City of Angels»), qui met-

tra aussi à l'affiche cette année «J'ai perdu mon corps», film d'animation de Jérémy Clapin acheté par Netflix à Cannes où il a également été primé. Les relations ont jusqu'à présent été plutôt tendues entre les géants du streaming et les festivals, particulièrement en France, où le festival de Cannes a ainsi refusé de

laisser concourir les films produits par Netflix. Mais Colcoa ne peut pas ce genre d'états d'âme dès lors qu'il s'agit de faire connaître les films français au grand public américain, qui consomme énormément de streaming, explique à l'AFP son directeur, François Truffart. R. C.

AGEND'ART

Maison de la culture
Abdelmadjid-Chaffai de
Guelma

Ce soir :

Concerts de malouf, par
Ahmed Aouabdia.

Musée d'art moderne
d'Oran

Jusqu'au 31 août :
Exposition de l'artiste Rahim
Sadek.

Théâtre de Verdure Laâdi-
Flici (Alger-Centre)

Le 19 septembre 2019 :
Concert de Kendji Girac à
20h30.

Dar Abdellatif (El-Hamma,
Alger)

Jusqu'au 5 septembre :
Exposition de peinture de
l'artiste plasticien Mohammed
Bakli.

Galerie d'arts Le Paon
(Centre des arts de Riadh El
Feth, niveau 104, local 1B32,
El-Madania, Alger)

Du 21 septembre au 20
octobre :

Exposition «Convergence»
de l'artiste Mohamed Krour.
Vernissage le samedi 21 septembre à partir de 15h.

Institut Français d'Alger

Du 15 septembre au 28
septembre :
Exposition des plus beaux
paysages du Sud capturés par
Oussama Hamdi.



Coupe arabe des clubs (16^{es} de finale aller)/CS Constantine - Al-Muharrag 3-1

Les Sanafirs prennent option

LE CS CONSTANTINE, l'un des représentants algériens en Coupe arabe des clubs de football, a battu la formation bahreïnienne d'Al-Muharrag sur le score de 3-1, mi-temps (1-0) mardi soir au stade Chahid-Hamlaoui, en match comptant pour les 16^{es} de finale (aller). Les buts de la rencontre ont été inscrits par Djaabout (38) et Amokrane (84) et Belkacemi (90+3) pour le CSC. Ismail Abellatif (50') pour Al-Murrak. La manche retour aura lieu le 17 septembre prochain à 16h00 à Manama. Le MC Alger, engagé dans cette épreuve, entrera en lice le 24 septembre à domicile face au club omanais d'Al-Dhafar. Le «Doyen» a atteint les quarts de finale de la précédente édition avant de se faire éliminer par les Soudanais d'Al-Merrikh (aller : 0-0, retour : 3-0). L'autre représentant algérien en Coupe arabe, la JS Saoura, a validé sa qualification, en battant dimanche soir les Tunisiens du CA Bizertin (1-0), dans le cadre du tournoi préliminaire disputé à Casablanca.

IMPRESSIONS :
Denis Lavagne (CSC) : «Le CS Constantine a réalisé ce soir un bon résultat, même si le rendement de certains de mes joueurs n'était pas satisfaisant. On a su exploiter les opportunités offertes et réussi à inscrire trois buts.

C'est l'essentiel, et ça nous permet d'aborder le match retour avec aisance pour la qualification au prochain tour. C'est une bonne entame pour le CS Constantine dans cette compétition arabe».

Marcos Cesar (Al Muharrag Club) : «Mes joueurs ont fait ce qu'il fallait. Le manque d'expérience et de compétition du fait que le Championnat du Bahreïn de football n'a pas encore débuté ont joué en notre défaveur. Les deux buts du CS Constantine en temps mort compliquent notre situation et rend notre mission au match retour difficile. Néanmoins, nous avons nos chances de passer ce tour».

Equipe nationale Belmadi met fin au suspense

■ Le coach national, Djamel Belmadi, a mis fin au suspense en faisant sa réapparition en Algérie après avoir dîné avec une partie de son staff et le président de la fédération, Kheireddine Zetchi.

Belmadi et Zetchi démentent les rumeurs



Par Mahfoud M.

Alors que des rumeurs circulaient sur une prétendue décision de démissionner de son poste, après une tension entre lui et une partie de l'entourage direct de l'EN, Belmadi démontre que tout cela est faux et qu'il compte bien continuer sa mission avec les Verts surtout après avoir réussi à ramener le sacre africain en Algérie après 29 ans d'attente. Par ailleurs et pour couper court à toutes les spéculations depuis le sacre il y a un peu plus d'un mois, une conférence de presse sera organisée mardi 3 septembre, deuxième jour du stage de l'équipe nationale A. Le driver de la sélection nationale donnera tous les détails de sa dernière réunion avec le patron de la FAF, Zetchi, et de sa relation avec lui que certains qualifient de mauvaise au

point où ils avaient pronostiqué un divorce entre les deux parties. Aussi, il devrait aborder le programme de la sélection qui entre en stage la semaine prochaine pour préparer les prochaines échéances qui attendent l'EN qui devra se préparer notamment pour les éliminatoires de la prochaine CAN 2021 et le Mondial 2022. Il faut savoir que l'EN s'apprête à jouer un match amical contre le Bénin, comme annoncé par la fédération de ce pays qui a été le premier à donner l'information alors que la FAF se mure dans le silence depuis un certain temps et ne daigne pas communiquer. En prévision de cette double confrontation amicale contre la Côte d'Ivoire et l'Algérie qui reste à confirmer, le sélectionneur des Ecuireuls, Michel Dussuyer, a dévoilé ce mardi une liste de 23 joueurs. La liste est

marquée par les absences de Moïse Adilehou et Emmanuel Imorou, actuellement sans club. Fabien Farnolle également n'a pas été retenu. Rudy Gestede et Cédric Hountondji font leur grand retour après avoir raté la CAN 2019. Le technicien français a fait appel à des joueurs locaux, à l'instar du défenseur des Buffles de Borgou, Nabil Yarou. Ce sera la première sortie des Ecuireuls du Bénin après la bonne prestation de l'équipe à la CAN 2019. Pour ce qui est des Verts, ils joueront deux matchs amicaux les 5 et 9 septembre prochains. Un troisième match aura lieu durant la date FIFA du mois d'octobre, probablement contre une équipe sud-américaine et hors d'Algérie, avant la reprise des matchs officiels au mois de novembre avec la réception de la Zambie. **M. M.**

OGC Nice

Atal retrouve enfin la compétition

LE DÉFENSEUR international algérien Youcef Atal, éloigné des terrains depuis le 11 juillet dernier, était de retour dans le groupe de l'OGC Nice en prévision du derby contre l'O. Marseille prévu hier à 20h00 pour le compte de la 3^e journée du championnat de France de Ligue 1. Le latéral droit algérien figurait dans le groupe convoqué par l'entraîneur Patrick Vieira pour affronter les Marseillais sur la pelouse de l'Allianz Riviera. L'ancien joueur de Paradou AC s'était blessé à la clavicule lors du quart de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2019 face à la Côte d'Ivoire disputé le 11 juillet der-

nier à Suez (Egypte). Il avait manqué la demi-finale face au Nigeria (2-1) et la finale remportée contre le Sénégal (1-0). Auteur d'une bonne saison avec Nice (6 buts et une passe décisive), le retour de Youcef Atal (23 ans) constitue une bonne nouvelle pour son entraîneur dont il est devenu un élément indispensable.

Nice qui vient d'être racheté par le groupe pétrochimique britannique Ineos, dont le président est le milliardaire Jim Ratcliffe, occupe la 4^e place du championnat de France avec 6 points, à trois unités du leader Rennes mais avec un match en moins contre Marseille.

Jeux africains 2019 /Athlétisme (2^e journée)

Trois nouvelles médailles pour l'Algérie

LA SÉLECTION algérienne d'athlétisme a décroché trois médailles (2 or, 1 argent), à l'issue de la 2^e journée des épreuves d'athlétisme des Jeux africains 2019, disputées mardi à Rabat.

Les médailles d'or algériennes ont été décrochées par le décathlonien Larbi Bouraada avec un total de 7319 points et le hurdleur Amine Bouanani au 110m haies avec un chrono de (13.60), alors que la breloque en argent est revenue à Yasser Mohamed Triki au triple saut avec un bond mesuré à 16.71m. Bouraada qui a dominé les concours de la perche (4.60m) et le lancer de javelot (59.69), a devancé l'Égyptien Moustafa Ramadhan (7099 points) et le Marocain Merouane Kacimi (6607 points).

De son côté, Bouanani a devancé le Nigérian Ezekiel Abejoy (13.90) et le Sénégalais Louis François Mendy (14.05). Le deuxième Algérien engagé

dans la finale du 110 m haies, Lyes Mokdel, a été disqualifié pour faux départ.

Les épreuves d'athlétisme des JA-2019 se poursuivent jusqu'au 30 août.

Basket-ball / Nationale 1 (messieurs et dames)

Les présidents de clubs se réuniront début septembre

LES PRÉSIDENTS des clubs des Championnats nationaux de basket-ball, Nationale 1 (messieurs et dames), sont conviés à des réunions d'avant-saison, a indiqué mardi la Fédération algérienne de la discipline (FABB).

«Ces réunions auront plusieurs points à l'ordre du jour, dont la constitution des groupes, l'élaboration du calendrier et la désignation de la date du début de la compétition», précise la FABB.

La première réunion, prévue le 5 septembre au siège du Comité olympique et sportif algérien, concernera la Nationale 1 messieurs, alors que celle de la Nationale 1 dames se tiendra deux jours plus tard (7 septembre) au même lieu.

Lors de la saison écoulée (2018-2019), le GS Pétroliers a été sacré aussi bien chez les messieurs que chez les dames. Les Pétroliers ont décroché un 7^e titre consécutif, alors que leurs homologues masculins ont remporté un 6^e titre consécutif.

Compétitions interclubs La LFP aurait retenu la leçon

président Abdelkrim Medouar a «promis d'assurer un calendrier cohérent pour la Ligue 1 Mobilis, sans porter préjudice à aucun club» et ce, malgré l'engagement de sept formations nationales dans les différentes joutes interclubs de la saison 2019-2020. «La LFP appréhende quelque peu la suite de la programmation, car chargée de plusieurs rendez-vous internationaux, aussi bien pour les clubs que pour les différentes sélections nationales, sans parler d'autres contraintes qui sont totalement indépendantes de la Ligue. Malgré cela, la LFP essaiera de trouver les meilleures formules pour assurer un calendrier cohérent, sans porter préjudice à aucun club» a promis cette instance dans un communiqué, diffusé lundi soir sur son site officiel. En effet, cette saison, l'Algérie compte

pas moins de sept représentants dans les différentes joutes internationales, à savoir : l'USM Alger et la JS Kabylie en Ligue des Champions africaine, le Paradou AC et le CR Belouizdad en Coupe de la Confédération, ainsi que la JS Saoura, le MC Alger et le CS Constantine en Ligue des Champions arabes.

De nombreux engagements internationaux qui devraient générer le report ou l'avancement de certains matchs de championnat, provoquant ainsi une importante perturbation dans le calendrier national préalablement établi. L'instance dirigée par Abdelkrim Medouar a cependant considéré qu'il est de «son devoir de s'adapter à toutes les situations», ajoutant qu'elle garde à l'esprit le fait que c'est «l'intérêt général» qui devra être «placé au-dessus de toute autre considération».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Algérie Télécom

Les principales agences commerciales assureront une permanence le 1^{er} Moharam

LES PRINCIPALES agences commerciales d'Algérie Télécom seront ouvertes le 1^{er} Moharam au niveau des chefs-lieux de wilayas afin de garantir la continuité du service, a annoncé hier l'opérateur dans un communiqué. «Afin de servir et de satisfaire ses clients, Algérie Télécom s'engage à être à leur service le premier jour de l'an de l'Hégire 1441 (1^{er} Moharam), en mobilisant des brigades commerciales et techniques qui assureront une permanence de 10h00 à 15h00 afin de garantir la continuité du service et la maintenance du réseau tout au long de ce jour férié», a précisé la même source. Les principales agences commerciales de la wilaya d'Alger (Hussein-dey, Bordj El Kiffan,

Kouba, Aissat Idir, Ben M'hidi, Bir Mourad Rais, Chéraga, Bab El Oued, Zéralda et El Biar) seront ouvertes durant cette journée, de même que les principales agences commerciales des autres wilayas. Les agences des chefs-lieux de wilayas de la région Sud assureront, quant à elles, la permanence de 8h à 12h, note Algérie Télécom, qui indique qu'elle poursuivra, cette année, «le renforcement de sa stratégie de proximité avec ses clients, à travers la digitalisation des services en offrant une qualité de prestations plus performante, des solutions de haute capacité ainsi qu'une expérience client de niveau supérieur grâce à un réseau plus fiable». **Lyes B.**

Tramway d'Alger

Des perturbations du trafic au niveau des stations Benmred et Sidi-Driss

LA SOCIÉTÉ chargée de l'exploitation des lignes de tramway (SETRAM) a annoncé une perturbation du trafic hier, en raison des manifestations sociales des riverains au niveau des stations Benmred et Sidi-Driss dans la wilaya d'Alger, a indiqué un communiqué de cette société. «Le tramway d'Alger enregistre

mercredi 28 août 2019, une perturbation du trafic depuis 7h53, en raison des manifestations sociales des riverains au niveau des stations Benmred et Sidi-Driss», a expliqué le document. Toutefois, le service voyageurs est maintenu entre les stations de Ruisseau et Mimouni Hamoud. **Melissa A.**

Après 3 jours d'intenses recherches

Le corps de l'homme emporté par les crues d'Oued Rhumel repêché

LE CORPS de la personne emportée dimanche soir dernier par les crues d'Oued Rhumel, suite aux pluies diluviennes qui se sont abattues sur la ville de Constantine, a été repêché avant-hier après-midi par les pompiers, a indiqué le responsable de la communication et de l'information auprès de la Protection civile, le lieutenant Noureddine Tafer. Le corps du disparu, un homme de 56 ans, a été retrouvé mardi à oued Bin El Kifane, prolongement du Rhumel, dans la commune d'Ain Kerma, dans la daïra d'Ibn Ziad,

a précisé le lieutenant Tafer. Le corps du disparu a été repêché après 3 jours d'intenses recherches menées par plus de 250 agents de la Protection civile dont des plongeurs et des équipes cynotechniques, a rappelé le même responsable. L'opération de repêchage de la victime a nécessité un renfort de la Protection civile de 5 wilayas, à savoir Sétif, Oum El Bouaghi, Mila, Skikda et Batna, a-t-on encore rappelé. La victime a été transférée vers le centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine. **Samy O.**

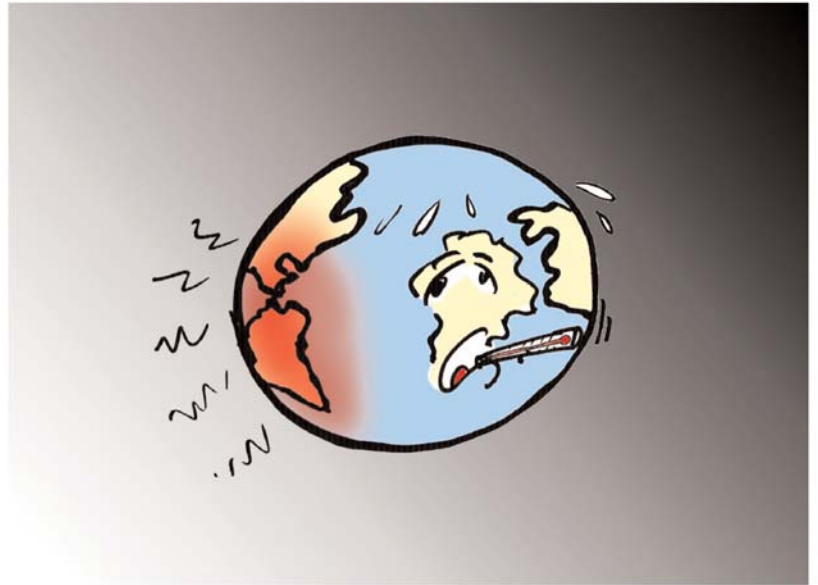
Réunion du bureau du Conseil de la nation

La levée d'immunité parlementaire de deux sénateurs au menu

LE BUREAU du Conseil de la nation qui a tenu hier une réunion élargie aux groupes parlementaires, présidée par Salah Goudjil, président par intérim du Sénat, a étudié la demande introduite par le ministère de la Justice relative à la levée de l'immunité parlementaire de deux sénateurs, en l'occurrence Ali Tabli et Chaïb Hamoud. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement.

Par ailleurs, outre cette demande du département de Belkacem Zeghamati pour la levée d'immunité des deux sénateurs qui ont fait l'objet ces derniers temps d'enquêtes judiciaires pour «corruption» et «trafic d'influence», la même source a également annoncé la date de l'ouverture de la session parlementaire ordinaire du Sénat prévue pour le 2 septembre prochain. **R.N.**

La forêt amazonienne s'embrase



Loumis

Djalou@hotmail.com

Commune de Feraoune/ Béjaïa

Des citoyens bloquent le siège de l'APC

■ Le siège de l'APC de Feraoune est bloqué depuis quelques jours par les habitants du village de Tifritine pour protester contre le déficit en développement auquel est confronté le village, notamment le blocage du projet d'aménagement du stade, l'aménagement des chemins et accès du village et l'approvisionnement en eau potable.

Par Hocine Cherfa

Les mécontents menacent de maintenir leur action tant que leurs revendications ne sont pas prises en charge selon les engagements pris précédemment. Le maire de la localité Harroune Mohamed a tenté de rassurer les mécontents sur l'aménagement du stade qui interviendra sous peu justifiant le retard accusé dans le lancement des travaux réclamés par le fait que les engins ne sont pas disponibles car, ils ont été affectés aux opérations de nettoyage et de ramassage des ordures. L'édile communal n'a pas apprécié le recours au blocage du siège de l'APC appelant les mécontents à privilégier la voie du dialogue afin de trouver des solutions aux problèmes posés dont l'aménagement du stade comme avancé, tout en reconnaissant que les préoccupations

des habitants notamment des jeunes de Tifritine sont légitimes. Il est utile de noter que le village de Tifritine a bénéficié d'un projet de réalisation d'une fontaine publique. Le projet est en cours de consultation par voie d'affichage, a-t-on appris. Notons que des dizaines de citoyens de la localité de Mellala, commune de Oued Ghir, se sont rassemblés, ces derniers jours, devant le siège de la wilaya. Ils ont réclamé l'intervention urgente des autorités locales, à leur tête le wali, afin de mettre fin à «une prolifération inquiétante des promotions immobilières privées», au niveau de leur village. Les protestataires exigent «l'arrêt immédiat» de l'octroi par l'administration concernée des autorisations de construction des promotions immobilières, afin de préserver le caractère rural de leur localité. «Des milliers de

logements sont prévus dans la localité de Mellala, connue pour son architecture rurale, avec des immeubles à six étages au moins». «Ces immeubles vont défigurer le paysage de ce village à l'intérieur du village qui détériorent les chemins et les réseaux d'assainissement». Les habitants craignent aussi d'autres problèmes de stationnement, de l'eau, de l'électricité et de scolarité des enfants de la localité qui se poseront avec acuité dès l'arrivée des milliers de nouveaux habitants. Il est utile de noter qu'une action similaire avait été organisée l'an dernier au niveau local et les mêmes problèmes avaient été alors soulevés. **H.C.**

MDN/Lutte antiterroriste

Destruction de 3 bombes de confection artisanale à Aïn Defla

Trois bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites mardi à Aïn Defla par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de fouille et de recherche menée à Aïn Defla, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 27 août 2019, trois bombes de confection artisanale», a précisé la même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie natio-

nale «ont appréhendé, à Djelfa un individu en possession de deux armes à feu», tandis que «48 immigrants clandestins de

différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen, Naâma et Béchar», a ajouté le communiqué du MDN. **R.N.**

Braquage dans une agence BDL à El-Kseur/ Béjaïa Un groupe armé emporte 1,5 milliard de centimes

LA BDL d'El-Kseur (Béjaïa) a été le théâtre d'un hold-up à la hollywoodienne hier matin. Un groupe armé composé de deux à trois individus encagoulés et armés de fusils à pompe ont fait irruption dans l'agence BDL 142 de la commune d'El-Kseur et dérobé quelque 1,5 milliard de centimes et ça aurait pu être plus n'était l'intervention rapide des services de police d'El Kseur. Les braqueurs ont disparu dans la nature. Une information judiciaire a été ouverte par les services de sécurité, nous dit-on. **H.C.**